



Agence immo non réactive pour travaux

Par **fdthierry_old**, le **28/08/2007 à 09:22**

Bonjour,

Je loue une maison depuis début décembre l'année dernière.

Chaque fois qu'il pleut, l'eau pluviale ruisselle jusque devant ma porte et cela provoque une stagnation de l'eau à hauteur de 5 à 7 cm sur environ 10m² devant la porte d'entrée jusqu'à évaporation de celle-ci.

Cette eau véhicule toutes saletés et poussières de la rue du lotissement, provoquant ainsi une pellicule résiduelle grasse noire.

Aucun écoulement n'est prévu pour cette eau !

Depuis 4 mois, je relance mon agence immobilière afin que celle-ci fasse effectué quelques travaux pour résoudre mon problème d'eau pluviale.

Elle prétexte une non réponse des sociétés concernées.

Que puis je faire pour accélérer les démarches ?

Quelles sont mes recours ?

Cordialement,

Thierry FERCHAUD